

BILLET DE BLOG 20 mai 2026

# Un G7 centré sur le développement ?

## Auteur

Céline Kauffmann

Directrice des programmes

🕒 Temps de lecture: 11 min



Depuis le début de la présidence française, il était difficile de savoir ce que le G7 pourrait réellement produire dans un contexte de tensions géopolitiques, de conflits ouverts et de frictions entre ses membres. Compte tenu de la position des États-Unis, certains sujets étaient exclus d'emblée (décarbonation ou équité). D'autres restaient incertains en raison du désintérêt relatif de Washington (développement) ou d'un intérêt partagé mais de profondes divergences entre économies (déséquilibres macroéconomiques mondiaux). Dans ce contexte, les discussions des dernières semaines ont fait apparaître une convergence intéressante, y compris du côté américain, autour d'un récit renouvelé sur le financement du développement — un récit qui, sans être entièrement nouveau dans ses éléments, bénéficie d'un regain de dynamique politique pour rediscuter des termes et des besoins respectifs des pays partenaires. Reste que la mise en œuvre s'annonce complexe et pleine de contradictions, qu'il faudra assumer et traiter dans la séquence actuelle du G7 et au-delà.

## Financement du développement : quels changements se dessinent ?

Les dernières semaines ont été particulièrement chargées en événements consacrés à l'avenir du financement du développement et des partenariats, depuis le [Dialogue de Paris](#), la [réunion ministérielle du G7 sur le développement](#), la [session spéciale de Finance in Common \(FICS\)](#), la [conférence de l'OCDE sur l'avenir de la coopération au développement](#), Africa Forward (IDDRI, 2026a) et la [Global Partnerships Conference](#).

Cela intervient dans un contexte où les données du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE montrent la plus forte baisse annuelle de l'aide publique au développement (APD) depuis 1960 : -23 % en 2025, avec une nouvelle baisse de 5,8 % prévue pour 2026<sup>1</sup> ; soit une rupture consommée avec les déclarations faites en 2003 (Évian) et 2005 (Gleneagles), lorsque les dirigeants avaient affirmé avec force leur responsabilité collective de mettre fin à la pauvreté et pris des engagements significatifs en matière d'augmentation de l'APD et d'allègement de la dette. Cette contraction ramène l'APD à son niveau de 2015, année d'adoption de l'Agenda 2030 pour le développement durable, alors même que l'écart entre les montants mobilisés par les économies en développement et les milliers de milliards nécessaires pour atteindre les objectifs de développement ne cesse de se creuser<sup>2</sup>. L'Allemagne (devenue le premier bailleur en 2025), les États-Unis, le Royaume-Uni, le Japon et la France, tous membres du G7, représentent à eux seuls 95,7 % de la baisse totale de l'APD, tandis que les pays du G7 fournissent encore environ 69 % de l'APD des membres du CAD<sup>3</sup>.

Face à cette crise de l'APD, les réunions des dernières semaines ont permis de poursuivre les discussions engagées lors des précédents G7 (notamment sous présidence italienne) et ont abouti à la publication d'un Communiqué ministériel sur le développement reflétant un certain degré de consensus entre les membres, ce qui constitue en soi un résultat notable.

Les pays ont convergé vers la nécessité d'une **approche plus intégrée du financement du développement**, une approche qui dépasse l'APD afin de donner une vision plus complète du financement du développement. Si les discussions ont souligné le rôle essentiel de l'APD pour la solidarité et la redevabilité, le fait de s'y limiter a été perçu comme une manière de sous-estimer les contributions plus larges des bailleurs et comme étant en décalage avec l'appel du *Compromiso de Sevilla* à mobiliser toutes les sources de financement du développement durable (IDDRI, 2025). Dans cette logique, le Communiqué ministériel sur le développement « appelle à un examen ambitieux du CAD de l'OCDE, notamment pour mieux refléter les flux de capitaux privés et d'autres formes non traditionnelles de financement du développement ». L'ambition — pas nouvelle — est bien sûr de rendre crédible la mobilisation de la finance privée : « Nous entendons accroître significativement l'usage des instruments de partage des risques, des garanties et du financement mixte afin d'attirer les investissements privés. »

Deuxièmement, le « nouveau » récit propose **un passage de l'aide à des partenariats mutuellement bénéfiques**. Le Communiqué ministériel sur le développement s'ouvre sur « une nouvelle approche fondée sur des partenariats mutuellement bénéfiques ». Il s'agit d'un récit auquel le G7 et ses partenaires peuvent adhérer, puisqu'il repose sur des bénéfices réciproques, une redevabilité mutuelle et une appropriation nationale — ou « souveraineté » — en cohérence avec les priorités actuelles en matière de sécurité et d'autonomie décisionnelle nationale. En conséquence, le Communiqué comme les discussions du FICS confirment le rôle clé des plateformes pays : « Nous promouvons des approches pilotées par les pays, telles que les plateformes pays, comme principe essentiel de la coopération au développement. »

Troisièmement, **l'agenda de l'efficacité revient**, mais avec une inflexion nouvelle. Il occupe le devant de la scène dans le deuxième chapitre du Communiqué et repose sur deux piliers : faire en sorte que chaque dollar concessionnel compte et orienter les financements là où ils sont le plus utiles. Si l'agenda de l'efficacité de l'aide n'a rien de nouveau non plus — la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide remonte à 2005<sup>4</sup> —, il prend une importance accrue dans le contexte actuel de coupes dans l'APD. Par conséquent, la question de l'allocation de l'APD acquiert une importance nouvelle. Le Communiqué l'illustre en mettant l'accent sur les « besoins » : « nous avons besoin d'une architecture internationale du développement plus efficiente et plus efficace ; une architecture qui (...) concentre les ressources concessionnelles là où elles sont le plus nécessaires » ; « Nous encourageons tous les acteurs du développement à orienter les ressources concessionnelles là où elles sont le plus nécessaires, en particulier dans les pays les moins développés et les plus vulnérables. »

Enfin, la rareté des ressources publiques rend la fragmentation plus difficile encore à accepter, en particulier la dispersion des fonds concessionnels entre un nombre croissant d'institutions. D'où les **appels à davantage d'action collective** et à un fonctionnement en système pour les acteurs clés — qu'ils soient bilatéraux ou multilatéraux. Cette idée revient tout au long du Communiqué : « Nous visons à remédier à la fragmentation du système de développement » ; « Nous encourageons des approches collaboratives, notamment entre les banques multilatérales de développement, les banques publiques de développement, les fonds verticaux et d'autres institutions de développement, afin d'identifier des synergies et des domaines de collaboration plus large et plus approfondie, y compris à travers la reconnaissance mutuelle des procédures, en étroite collaboration avec le secteur privé. » Le travail en système et la promotion de l'interopérabilité étaient également au cœur des discussions du FICS et de sa contribution au G7<sup>5</sup>.

## Le nouveau récit n'est pas exempt de contradictions, qu'il faut reconnaître et traiter

La réunion ministérielle sur le développement a ouvert une séquence de rencontres en amont du Sommet d'Évian, notamment Africa Forward (11-12 mai) et la Global Partnerships Conference co-organisée par le Royaume-Uni et l'Afrique du Sud (19-20 mai). Ces réunions, le Sommet d'Évian à venir et le G20 sous présidence britannique, ainsi que les futures discussions du CAD de l'OCDE, offrent des occasions importantes de s'attaquer aux tensions qui transparaissent déjà dans ce nouveau récit sur le développement.

Alors que les coupes dans l'APD appellent des approches conjointes permettant de gagner en échelle et en impact, elles risquent aussi de renforcer la pression pour démontrer des résultats individuels (notamment à destination des opinions publiques des pays donateurs). En pratique, encourager de véritables approches systémiques n'est pas simple : cela suppose de revoir les méthodologies d'évaluation, encore largement centrées sur une organisation ou un pays pris isolément. Cela peut également nécessiter un soutien accru aux organisations multilatérales de développement, dans un contexte où les contributions de base des membres du CAD ont chuté de 15 % en 2024, avec une baisse estimée entre 23 % et 30 % d'ici 2027<sup>6</sup>. Les banques multilatérales de développement (BMD) ont notamment un rôle essentiel à jouer dans le financement du développement ([Iddri, 2026b](#)) — des progrès ont été réalisés ces dernières années et doivent être consolidés, compte tenu de leur contribution à la fois aux dimensions d'investissement et de solidarité de l'agenda.

La voie vers l'opérationnalisation du principe de bénéfices mutuels reste floue : comment la nécessité d'agir collectivement peut-elle en effet s'articuler avec la mise en avant des intérêts propres des bailleurs ? Rien ne

garantit non plus que les bénéfices pour les donateurs coïncideront systématiquement avec ceux des pays bénéficiaires. Compte tenu des rapports de force et des discussions en cours au sein du G7, il est probable que l'accent soit mis sur les objectifs des pays donateurs eux-mêmes, comme l'illustre le retour de l'aide liée ou, plus largement, de politiques industrielles centrées sur le développement économique des pays développés et émergents, plutôt que sur la réponse aux attentes croissantes des pays partenaires en matière de renforcement de leurs propres capacités. Faire preuve de bonne foi sur ce point, notamment à travers la cohérence des politiques, sera essentiel — cela passe probablement par la réaffirmation et l'élargissement de l'engagement en faveur du déliement de l'aide, ainsi que par la reconnaissance de la nécessité de partenariats réellement mutuellement bénéfiques dans les chaînes de valeur clés (comme celles des minéraux critiques, mises en avant dans le [Solution Paper du T7 consacré à cette thématique \[2026\]](#), un sujet important du G7 actuel). Le faire dans le cadre du G7 contribuerait fortement à crédibiliser le nouveau récit.

Enfin, le passage à de nouveaux partenariats de développement qui dépassent la seule aide pose plusieurs défis, notamment celui de surmonter les cloisonnements entre politiques pour rapprocher différentes communautés d'acteurs (y compris le secteur privé) et d'assurer la cohérence des politiques (entre aide, commerce et investissement). Plus fondamentalement, on peut se demander comment préserver l'objectif de solidarité envers les pays et les communautés les plus vulnérables. Le Communiqué et l'orientation des discussions soutiennent un double mandat pour le financement du développement : un mandat d'investissement, où prévaut la logique de « partenariat », et un mandat de solidarité dans les contextes où la finance privée ne peut être mobilisée et où l'APD demeure l'outil principal. Cependant, les coupes dans l'APD affaiblissent ce second pilier si elles ne s'accompagnent pas de critères clairs de priorisation, ce qui n'est pas le cas à ce stade. Le Communiqué énumère en effet une longue liste de priorités difficilement finançables avec les ressources limitées disponibles. L'absence de consensus entre pays sur la finalité de la finance concessionnelle — en cohérence avec les priorités de développement des pays bénéficiaires — risque d'accentuer la dilution de l'APD, compromettant *in fine* les objectifs d'efficacité et de solidarité.

Il manque encore des éléments essentiels pour asseoir une véritable stratégie de développement crédible pour le G7, capable d'alimenter les futurs G20 et d'embarquer l'éventail plus large des bailleurs du CAD. Ces éléments concernent à la fois la communauté du développement elle-même (critères d'allocation) et la cohérence du nouveau récit avec d'autres agendas politiques plus larges, dont certains abordés au G7, comme le commerce ou les minéraux critiques. La séquence importante de réunions à venir sous présidence française du G7, puis sous présidence britannique du G20, offre des opportunités de progresser de manière significative et cohérente sur le financement du développement et de relier les processus pertinents au-delà du G7 et du G20.

---

1

[Tendances et statistiques de l'APD | OCDE](#)

2

[Perspectives mondiales du financement du développement durable 2025](#)

3

[https://one.oecd.org/document/DCD\(2026\)8/en/pdf](https://one.oecd.org/document/DCD(2026)8/en/pdf)

4

[Paris Declaration on Aid Effectiveness](#)

5

[FiCS contribution to the G7 and other international forums](#)

6

[Financement multilatéral du développement 2026 | OCDE](#)